

## Fiche synthétique

Observatoire avifaune de la ZPS Estuaire et Marais de la Basse Seine

### SE 08 : Intérêt ornithologique du prisme estuarien de la Seine : Décomptes mensuels en mer entre les mois de mai 2013 et avril 2014

#### Objectifs

Apprécier l'utilisation des différentes parties de l'embouchure de la Seine par les « oiseaux marins » et connaître les évolutions d'effectifs de ces espèces sur le long terme.

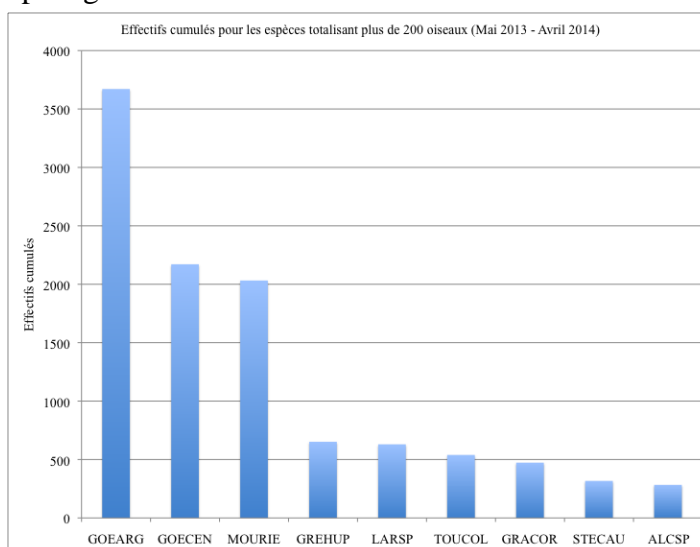
#### Méthodologie

Dans le cadre des suivis mis en place dans la RNN de l'estuaire de la Seine, la Maison de l'Estuaire et le GONm effectuent à bord d'un zodiac une sortie mensuelle dans le prisme estuarien depuis mars 2000. L'embarcation étant de faible hauteur, ces sorties ne sont réalisées que lorsque la mer est belle à peu agitée. Sur chaque transect, nous n'avons considéré que les oiseaux présents à une distance  $\leq$  à 300 m autour du bateau.

#### Résultats

De mai 2013 à avril 2014, **38 espèces ont été répertoriées pour un total cumulé de 11 981 oiseaux**. Les huit espèces présentant les plus gros effectifs en cumulés :

Les trois espèces les plus contactées sont des laridés : le goéland argenté (30.6 %), le goéland cendré (18.1 %) et la mouette rieuse (17 %). Ces trois espèces ont donc représenté 65.7 % des oiseaux observés. Ajoutons que les laridés indéterminés représentent plus de 5% des oiseaux. Le grèbe huppé avec 5.4% des oiseaux, arrive après les trois laridés. Le tournepierre à collier maintenant très régulier et le grand cormoran arrive au 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> rangs avec respectivement 4.5 et 3.9



% . Les effectifs de sterne caugek ont totalisé 2.6 % des oiseaux. Les alcidés non identifiés (pingouin torda ou guillemot de Troil) représentent 2.3% des oiseaux.

Le canard colvert, le fou de Bassan et le tadorne de Belon font partie des dix espèces qui ont totalisé plus d'1% des oiseaux. Le goéland marin est également tout proche avec 0.99%.

La mouette tridactyle a totalisé 0.9% des oiseaux, proportion plutôt inhabituelle pour cette espèce habituellement occasionnelle dans l'estuaire.

Le pingouin torda représente 0.75% des oiseaux, mais cette proportion doit être supérieure puisqu'il est aussi classé dans les alcidés non identifiés. En

effet, il est parfois difficile de le différencier du guillemot de Troil.

Le goéland brun et la macreuse noire sont peu notés avec un peu plus de 0.4% des oiseaux.

Les autres espèces qui représentent moins de 1 % des contacts sont : canard pilet canard siffleur, canard souchet, bernache cravant, courlis corlieu, courlis cendré, huitrier pie, avocette élégante, bécasseau violet, bécasseau variable, plongeon catmarin, guillemot de Troil, labbe parasite, goéland leucopnée, goéland brun, mouette mélanocéphale, mouette pygmée, sterne pierregarin, grand labbe, héron cendré, pipit farlouse, hirondelle de rivages et corneille noire.

### Période de fréquentation

Quelques espèces « sédentaires » sont observées pratiquement toute l'année, comme le **goéland argenté**, le **goéland marin**, le **grand cormoran** et la **mouette rieuse**. Le goéland cendré, est absent durant la période de reproduction. Les **anatidés sont surtout notés lors des deux passages migratoires**. Ce qui est également le cas pour les sternes caugek, pierregarin et le fou de Bassan. Des espèces plus ponctuelles comme le pingouin torda, le plongeon catmarin, le guillemot de Troïl et autres **alcidés sont surtout observées en période internuptiale** (entre novembre et mars). Les labbes sont plus souvent observés lors du passage migratoire postnuptial (septembre à mars).

### Evolution annuelle des densités et de la richesse spécifique

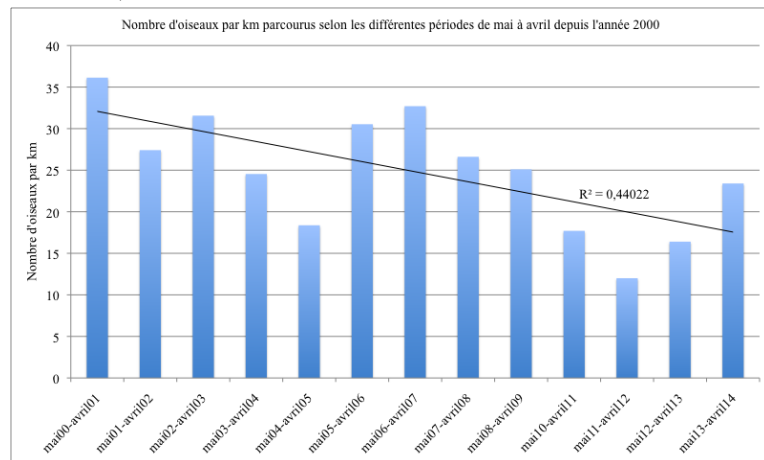
C'est en **période postnuptiale et en hiver que les densités d'oiseaux les plus importantes** sont notées. Pour la **richesse spécifique** c'est durant les **deux passages migratoires** que celle-ci est réellement plus importante. Les densités les **plus faibles sont observées d'avril à juin**, idem pour la richesse spécifique, ce qui confirme, qu'en période de reproduction, le prisme estuarien accueille fort logiquement peu d'espèces puisque très peu nichent à proximité. Durant la dernière année, des densités plus importantes ont été observées en janvier, en mars et en juin alors que des densités ont été les plus faibles ont été notées en septembre, octobre et mai.

### Richesse spécifique et densités selon les fosses

Après le chenal de Rouen, ce sont les **deux secteurs de la fosse sud qui accueillent les densités d'oiseaux les plus importantes** et c'est dans la fosse NE que le **plus grand nombre d'espèces est noté** (31 en 2013/14).

### Evolution du nombre d'oiseaux par km de 2000 à 2013/14

On observe des fluctuations interannuelles, avec une **tendance globale à la diminution**. Les suivis futurs devront permettre de le vérifier. L'année 2009/10 est indiquée en rouge car il y a eu seulement 4 sorties durant cette période.



### Statut des espèces d'oiseaux contactées entre 2000 et 2013

**91 espèces ont été recensées** dans le prisme estuarien. **20 sont classées dans l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux** et sont donc des priorités de conservation au niveau européen (les trois plongeurs, le balbuzard pêcheur, l'avocette élégante, la mouette mélanocéphale, la mouette pygmée, la guifette noire, les sternes pierregarin, naine et caugek, le martin pêcheur, le milan royal, le busard Saint-Martin, le faucon pèlerin, l'aigrette garzette, la grande aigrette, la spatule blanche, la barge rousse, le gravelot à collier interrompu). **10 espèces sont dans la liste rouge des oiseaux hivernants / passage** en France et considérées comme en danger, rares ou quasi-menacées (macreuse brune, fuligules milouinan et morillon, le puffin des Baléares, le courlis corlieu, la barge à queue noire et le bécasseau maubèche).

**Globalement, le nombre d'oiseaux et d'espèces sont en régression dans le prisme estuarien. D'après les recensements effectués de 2000 à début 2014, Il y a seize espèces qui présentent un intérêt au niveau européen et/ou national et qui exploitent directement, au moins ponctuellement, la zone marine de l'estuaire de la Seine.**